

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.5.2 - Expérience : Atlantique-Manche

ATLANTIQUE-MANCHE	
Mise en place d'un réseau de compétence technique pour la plongée professionnelle	
<p>De 2007 à 2009, une convention entre l'Agence des aires marines protégées, le SYMEL, la Ligue pour la protection des oiseaux, et le syndicat mixte Littoral Normand, a permis de mettre en place d'un réseau de compétence technique pour la plongée professionnelle. Elle avait pour objectif de définir un programme de plongées d'inventaire et de suivis scientifiques entre le Parc naturel marin d'Iroise, la Réserve naturelle nationale des Sept-Îles et l'archipel de Chausey. Les plongées professionnelles nécessitant au minimum 4 plongeurs, les AMP disposent rarement des moyens humains</p>	<p>suffisant pour une mise en oeuvre technique. Cette convention permettait donc un échange de plongeurs professionnels (trop peu nombreux alors) entre AMP d'un même secteur. La mise en oeuvre concrète a soulevé quelques difficultés d'organisation. Cependant, les exemples de mutualisation des moyens humains comme les plongeurs professionnels ou les exemples d'association entre AMP, pour permettre de soutenir et de rendre possible des actions, se multiplient.</p>
<p><i>Pascal Provost, conservateur de la Réserve naturelle nationale des 7 îles.</i></p>	

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB